

## **Livre de Néhémie Selon la Vulgate, second Livre d'ESDRAS**

<sup>1</sup> Paroles de Néhémie, fils de Helchias.

Au mois de Casleu, la vingtième année, comme j'étais à Suse, dans le château, <sup>2</sup> arriva Hanani, l'un de mes frères, avec des hommes de Juda. Je les questionnai au sujet des Juifs délivrés, qui avaient échappé à la captivité, et au sujet de Jérusalem. <sup>3</sup> Ils me répondirent : « Les réchappés, ceux qui ont échappé à la captivité, là-bas dans la province, sont dans une grande misère et dans l'opprobre ; les murailles de Jérusalem sont démolies et ses portes consumées par le feu. »

<sup>4</sup> Lorsque j'entendis ces choses, je m'assis et je pleurai, et je fus plusieurs jours dans le deuil. Je jeûnais et je priais devant le Dieu du ciel, <sup>5</sup> en disant : « Ah ! Yahweh, Dieu du ciel, Dieu grand et redoutable, vous qui gardez l'alliance et la miséricorde à l'égard de ceux qui vous aiment et qui observent vos commandements, <sup>6</sup> que votre oreille soit attentive et que vos yeux soient ouverts, pour que vous entendiez la prière de votre serviteur, celle que je vous adresse maintenant, nuit et jour, pour vos serviteurs, les enfants d'Israël, en confessant les péchés des enfants d'Israël, ceux que nous avons commis contre vous ; car moi et la maison de mon

père, nous avons péché. <sup>7</sup> Nous avons très mal agi envers vous, nous n'avons pas observé les commandements, les lois et les ordonnances que vous avez prescrits à Moïse, votre serviteur. <sup>8</sup> Souvenez-vous de la parole que vous avez ordonné à Moïse, votre serviteur, de prononcer, en disant : Si vous transgressez mes préceptes, je vous disperserai parmi les peuples ; <sup>9</sup> mais si vous revenez à moi, et si vous observez mes commandements et les mettez en pratique, alors même que vos exilés seraient à l'extrémité du ciel, de là je les rassemblerai et je les ramènerai dans le lieu que j'ai choisi pour y faire habiter mon nom. <sup>10</sup> Ils sont vos serviteurs et votre peuple, que vous avez rachetés par votre grande puissance et par votre main forte. <sup>11</sup> Ah ! Seigneur, que votre oreille soit attentive à la prière de votre serviteur et à la prière de vos serviteurs qui se plaisent à craindre votre nom ! Daignez aujourd'hui donner le succès à votre serviteur, et faites-lui trouver grâce devant cet homme ! »

J'étais alors échanson du roi.

## 2

<sup>1</sup> Au mois de Nisan, la vingtième année du roi Artaxerxés, comme le vin était devant lui, je pris le vin et je l'offris au roi, et je tâchai de n'être pas triste en sa présence. <sup>2</sup> Le roi me dit : « Pourquoi ton visage est-il triste, puisque tu n'es pas malade ? Ce ne peut être qu'une tristesse de cœur. » Je fus très effrayé <sup>3</sup> et je répondis au roi : « Que le roi vive éternellement ! Comment

mon visage ne serait-il pas triste, lorsque la ville où sont les sépulcres de mes pères est dévastée et que ses portes sont consumées par le feu ? »  
<sup>4</sup> Et le roi me dit : « Que veux-tu demander ? »  
Je priai le Dieu du ciel, <sup>5</sup> et je répondis au roi : « Si le roi le trouve bon, et si ton serviteur t'est agréable, je demande que tu m'envoies en Juda, vers la ville des sépulcres de mes pères, pour que je la rebâtisse. » <sup>6</sup> Et le roi me dit, la reine étant assise près de lui : « Jusqu'à quand durera ton voyage, et quand reviendras-tu ? » Il plut au roi de m'envoyer et je lui fixai un temps. <sup>7</sup> Puis je dis au roi : « Si le roi le trouve bon, qu'on me donne des lettres pour les gouverneurs d'au delà du fleuve, afin qu'ils me laissent passer jusqu'à ce que j'arrive en Juda, <sup>8</sup> et une lettre pour Asaph, garde de la forêt qui appartient au roi, afin qu'il me fournisse du bois pour mettre des poutres aux portes de la forteresse qui est proche du temple, pour la muraille de la ville et pour la maison où je me retirerai. » Et le roi me donna ces lettres, car la main favorable de mon Dieu était sur moi.

<sup>9</sup> Je me rendis donc auprès des gouverneurs d'au delà du fleuve, et je leur remis les lettres du roi ; or le roi avait envoyé avec moi des chefs militaires et des cavaliers.

<sup>10</sup> Quand Sanaballat, le Horonite, et Tobie, le serviteur ammonite, furent au courant, il leur parut très mauvais qu'un homme vint pour procurer le bien des enfants d'Israël.

<sup>11</sup> J'arrivai à Jérusalem et, après y avoir passé trois jours, <sup>12</sup> je me levai pendant la nuit, avec

un petit nombre d'hommes. Je ne communiquai à personne ce que mon Dieu m'avait mis au cœur de faire pour Jérusalem. Je n'avais avec moi d'autre bête de somme que ma propre monture. <sup>13</sup> Je sortis de nuit par la porte de la Vallée, me dirigeant vers la source du Dragon et la porte du Fumier ; et je considérai les murailles démolies de Jérusalem et ses portes consumées par le feu. <sup>14</sup> Je continuai vers la porte de la Source et l'étang du Roi, et il n'y avait pas de place pour que la monture pût passer sous moi. <sup>15</sup> Je montai de nuit dans le ravin, et je considérai la muraille ; puis je revins par la porte de la Vallée, et je rentrai.

<sup>16</sup> Les magistrats ignoraient où j'étais allé et ce que je voulais faire. Jusqu'à ce moment je n'avais fait part de rien aux Juifs, ni aux prêtres, ni aux grands, ni aux magistrats, ni au reste du peuple qui devait s'occuper des travaux. <sup>17</sup> Je leur dis alors : « Vous voyez la misère dans laquelle nous sommes, Jérusalem est dévastée, et ses portes sont consumées par le feu. Venez, rebâtissons la muraille de Jérusalem, et nous ne serons plus un sujet d'opprobre. » <sup>18</sup> Et je leur racontai comment la main favorable de mon Dieu avait été sur moi, et aussi quelles paroles le roi m'avaient adressées. Ils répondirent : « Levons-nous, et bâtissons ! » Et ils mirent avec courage la main à cette bonne œuvre.

<sup>19</sup> Quand Sanaballat, le Horonite, Tobie, le serviteur ammonite, et Gosem, l'Arabe, l'eurent appris, ils se moquèrent de nous et nous méprisèrent. Ils disaient : « Que faites-vous

là ? Vous révoltez-vous contre le roi ? » <sup>20</sup> Je leur fis réponse et leur dis : « Le Dieu du ciel nous donnera le succès. Nous, ses serviteurs, nous allons nous mettre à rebâtir ; quant à vous, vous n'avez ni part, ni droit, ni souvenir dans Jérusalem. »

### 3

<sup>1</sup> Eliasib, le grand prêtre, et ses frères les prêtres se mirent à bâtir la porte des Brebis ; ils la consacrèrent et en posèrent les battants ; ils réparèrent la muraille et la consacrèrent jusqu'à la tour de Méa et jusqu'à la tour de Hananéel.

<sup>2</sup> A côté bâtissaient les hommes de Jéricho ; et à côté bâtissait Zachur, fils d'Amri.

<sup>3</sup> Les fils d'Asnaa bâtirent la porte des Poissons ; ils y mirent des poutres et en posèrent les battants, les verrous et les barres ; <sup>4</sup> et à côté, réparait Marimuth, fils d'Urie, fils d'Accus ; et à côté réparait Mosollam, fils de Barachie, fils de Mésézébel ; et à côté réparait Sadoc, fils de Baana ; <sup>5</sup> et à côté réparaient les Thécuites : mais leurs chefs n'apportèrent pas leur concours à la besogne de leur Seigneur.

<sup>6</sup> Joïada, fils de Phaséa, et Mosollam, fils de Besodias, réparèrent la Vieille Porte ; ils y mirent des poutres et en posèrent les battants, les verrous et les barres. <sup>7</sup> Et à côté réparaient Meltias le Gabaonite, Jadon le Méronathite, et les hommes de Gabaon et de Maspha, près du tribunal du gouverneur d'au delà du fleuve ; <sup>8</sup> et à côté réparait Eziel, fils d'Araïas, chef des orfèvres ; et à côté réparait Ananie, de

la corporation des parfumeurs. Ils laissèrent Jérusalem jusqu'à la muraille large.

<sup>9</sup> A côté d'eux réparait Raphaïas, fils de Hur, chef de la moitié du district de Jérusalem. <sup>10</sup> A côté réparait, vis-à-vis de sa maison, Jédaïas, fils de Haromaph ; et à côté réparait Hattus, fils de Hasebonias. <sup>11</sup> Melchias, fils de Herem, et Hasub, fils de Phahath-Moab, réparèrent une autre partie de la muraille et la tour des Fourneaux. <sup>12</sup> A côté réparait, avec ses filles, Sellum, fils d'Alohès, chef de l'autre moitié du district de Jérusalem.

<sup>13</sup> Hanun et les habitants de Zanoé réparèrent la porte de la Vallée ; ils la bâtirent et en posèrent les battants, les verrous et les barres ; ils firent en outre mille coudées de mur jusqu'à la porte du Fumier.

<sup>14</sup> Melchias, fils de Réchab, chef du district de Bethacharam, répara la porte du Fumier ; il la bâtit et en posa les battants, les verrous et les barres.

<sup>15</sup> Sellun, fils de Cholhoza, chef du district de Maspha, répara la porte de la Source ; il la bâtit, la couvrit et en posa les battants, les verrous et les barres ; il fit en outre les murs de l'étang de Siloé, près du jardin du Roi, jusqu'aux degrés qui descendent de la cité de David.

<sup>16</sup> Après lui, Néhémie, fils d'Azboç, chef de la moitié du district de Bethsur, répara jusque vis-à-vis des sépulcres de David, jusqu'au réservoir qui avait été construit, et jusqu'à la maison des Héros. <sup>17</sup> Après lui réparaient les lévites, sous la conduite de Réhum, fils de Benni ; à côté de

lui réparait, pour son district, Hasébias, chef de la moitié du district de Céïla. <sup>18</sup> Après lui réparaient leurs frères, sous la conduite de Bavaï, fils de Enadad, chef de l'autre moitié du district de Céïla. <sup>19</sup> A côté, Azer, fils de Josué, chef de Maspha, répara une autre portion de la muraille, vis-à-vis de la montée de l'arsenal, à l'angle.

<sup>20</sup> Après lui, Baruch, fils de Zachaï, réparait avec ardeur une autre portion, depuis l'angle jusqu'à la porte de la maison d'Eliasib, le grand prêtre. <sup>21</sup> Après lui, Mérimuth, fils d'Urie, fils de Haccus, réparait une autre portion, depuis la porte de la maison d'Eliasib, jusqu'à l'extrémité de la maison d'Eliasib. <sup>22</sup> Après lui réparaient les prêtres, les hommes de la plaine du Jourdain. <sup>23</sup> Après eux Benjamin et Hasub réparaient vis-à-vis de leur maison. Après eux, Azarias, fils de Maasias, fils d'Ananie, réparait à côté de sa maison. <sup>24</sup> Après lui, Bennui, fils de Hénadad réparait une autre portion, depuis la maison d'Azarias jusqu'à l'angle et jusqu'au tournant.

<sup>25</sup> Phalel, fils d'Ozi, réparait vis-à-vis de l'angle et de la haute tour qui fait saillie en avant de la maison du roi, près de la cour de la prison. Après lui réparait Phadaïas, fils de Pharos. <sup>26</sup> Les Nathinéens demeuraient sur Ophel, jusque vis-à-vis de la porte de l'Eau, à l'orient, et de la tour en saillie. <sup>27</sup> Après lui, les Thécuites réparèrent une autre portion, vis-à-vis de la grande tour en saillie, jusqu'au mur d'Ophel.

<sup>28</sup> Au-dessus de la porte des Chevaux, réparaient les prêtres, chacun devant sa

maison. <sup>29</sup> Après lui, Sadoc, fils d'Emmer, réparait devant sa maison ; après lui, réparait Sémaïas, fils de Séchéniás, gardien de la porte orientale du temple. <sup>30</sup> Après lui, Hananias, fils de Sélémiás, et Hanun, le sixième fils de Séleph, réparaient une autre portion de la muraille. Après lui, réparait Mosollam, fils de Barachie, devant sa demeure. <sup>31</sup> Après lui, réparait Melchias, de la corporation des orfèvres, jusqu'à l'habitation des Nathinéens et des marchands, devant la porte de Miphcad, et jusqu'à la chambre haute du tournant. <sup>32</sup> Et, entre la chambre haute du tournant et la porte des Brebis, réparaient les orfèvres et les marchands.

<sup>33</sup> Lorsque Sanaballat apprit que nous rebâtissons la muraille, il se mit en colère et fut très irrité. Il se moqua des juifs. <sup>34</sup> Il parla devant ses frères et devant les troupes de Samarie, et dit : « Qu'entreprennent les Juifs impuissants ? Les laissera-t-on faire ? Offriront-ils des sacrifices ? Achèveront-ils en un jour ? Feront-ils revivre les pierres ensevelies sous des monceaux de poussière et consumées par le feu ? » <sup>35</sup> Et Tobie, l'Ammonite, qui était à côté de lui, dit : « Qu'ils bâtissent seulement ! Si un renard s'élançait, il renverserait leur muraille de pierre. »

<sup>36</sup> Ecoutez, ô notre Dieu, car nous sommes méprisés ! Faites retomber leurs insultes sur leur tête, et livrez-les comme une proie dans un pays d'exil. <sup>37</sup> Ne pardonnez pas leur iniquité et que leur péché ne soit pas effacé de devant

votre face, car ils ont fait scandale devant ceux qui bâtissent.

<sup>38</sup> Nous rebâtimés la muraille, et l'enceinte fut rétablie toute entière jusqu'à moitié de sa hauteur ; car le peuple prit cœur à ce travail.

## 4

<sup>1</sup> Quand Sanaballat, Tobie, les Arabes, les Ammonites et les Azotiens, apprirent que la réparation des murs avançait et que les brèches commençaient à se fermer, ils furent très irrités.

<sup>2</sup> Ils se liguèrent tous ensemble pour venir attaquer Jérusalem et y causer du trouble. <sup>3</sup> Nous priâmes notre Dieu et nous établîmes une garde contre eux, jour et nuit, pour nous protéger contre eux. <sup>4</sup> Mais Juda disait : « Les forces manquent aux porteurs de fardeaux, et il y a quantité de décombres ; nous ne pourrons pas bâtir la muraille. » <sup>5</sup> Et nos ennemis disaient : « Ils ne sauront rien, ils ne verront rien, jusqu'à ce que nous arrivions au milieu d'eux ; nous les massacrerons et nous ferons cesser l'ouvrage. »

<sup>6</sup> Or, quand venaient les Juifs qui habitaient près d'eux, ils nous avertirent dix fois de tous les lieux d'où nos adversaires revenaient contre nous. <sup>7</sup> Alors je plaçai aux endroits les plus bas, derrière la muraille, en des endroits découverts, je plaçai le peuple par familles, tous avec leurs épées, leurs lances et leurs arcs. <sup>8</sup> Ayant regardé, je me levai et je dis aux grands, aux magistrats et au reste du peuple : « Ne craignez pas devant eux ! Souvenez-vous du Seigneur, grand et redoutable, et combattez pour vos frères, pour

vos fils et vos filles, pour vos femmes et pour vos maisons ! »

<sup>9</sup> Quand nos ennemis apprirent que nous étions avertis, et que Dieu avait anéanti leur projet nous retournâmes tous à la muraille, chacun à son ouvrage.

<sup>10</sup> Mais à partir de ce jour, la moitié de mes gens travaillait à l'œuvre, et l'autre moitié tenait des lances, des boucliers, des arcs et des cuirasses, et les chefs étaient derrière toute la maison de Juda. <sup>11</sup> Parmi ceux qui bâtissaient la muraille, les uns, ceux qui portaient les fardeaux et s'en chargeaient, travaillaient d'une main à l'œuvre, pendant que l'autre tenait une arme ; <sup>12</sup> les autres, ceux qui bâtissaient, avaient chacun leur épée ceinte autour des reins, pendant qu'ils bâtissaient ; celui qui sonnait de la trompette se tenait près de moi. <sup>13</sup> Et je dis aux grands, aux magistrats et au reste du peuple : « L'ouvrage est considérable et sur une vaste étendue ; nous sommes dispersés sur la muraille, éloignés les uns des autres. <sup>14</sup> De quelque endroit que vous entendiez le son de la trompette, rassemblez-vous auprès de nous ; notre Dieu combattra pour nous. » <sup>15</sup> Et nous travaillions à l'œuvre, la moitié d'entre nous tenant des lances depuis le lever de l'aurore jusqu'à l'apparition des étoiles. <sup>16</sup> Dans ce même temps, je dis encore au peuple : « Que chacun, avec son serviteur, passe la nuit dans Jérusalem, pour nous servir de garde pendant la nuit, et travailler pendant le jour. » <sup>17</sup> Mais ni moi, ni mes frères, ni mes gens, ni les hommes de garde

qui me suivaient, ne quittions nos vêtements ; chacun ne les ôtait que pour l'ablution.

## 5

<sup>1</sup> Et il s'éleva une grande plainte des gens du peuple et de leurs femmes contre leurs frères les Juifs. <sup>2</sup> Il y en avait qui disaient : « Nous, nos fils et nos filles, nous sommes nombreux ; recevons du blé, afin que nous mangions et que nous vivions. » <sup>3</sup> Il y en avait qui disaient : « Nous engageons nos champs, nos vignes et nos maisons pour recevoir du blé durant la famine. » <sup>4</sup> Il y en avait qui disaient : « Nous avons, pour payer le tribut du roi, emprunté de l'argent sur nos champs et nos vignes. <sup>5</sup> Et maintenant, notre chair est comme la chair de nos frères, nos enfants sont comme leurs enfants ; et voici que nous soumettons à la servitude nos fils et nos filles, et il y a de nos filles qui sont déjà servantes !... Et nous n'y pouvons rien, car nos champs et nos vignes sont à d'autres. »

<sup>6</sup> Je fus très irrité lorsque j'entendis leurs plaintes et ces paroles. <sup>7</sup> Et, après avoir réfléchi en moi-même, j'adressai des réprimandes aux grands et aux magistrats, et je leur dis : « Vous prêtez donc à intérêt, chacun à votre frère ! » Et, ayant réuni à cause d'eux une grande assemblée, <sup>8</sup> je leur dis : « Nous avons racheté selon notre pouvoir nos frères les Juifs qui étaient vendus aux nations, et vous vendriez vous-mêmes vos frères, et c'est à nous qu'ils seraient vendus !... » Ils se turent, ne trouvant rien à répondre. <sup>9</sup> J'ajoutai : « Ce n'est pas

une bonne action que vous faites là ! Ne devriez-vous pas marcher dans la crainte de notre Dieu, pour éviter l'insulte des nations, nos ennemies ? <sup>10</sup> Moi aussi, mes frères et mes serviteurs, nous leur avons prêté de l'argent et du blé. Faisons l'abandon de cette dette. <sup>11</sup> Rendez-leur donc aujourd'hui leurs champs, leurs vignes, leurs oliviers et leurs maisons, et le centième de l'argent, du vin nouveau et de l'huile que vous avez exigé d'eux comme intérêt. » <sup>12</sup> Ils répondirent : « Nous le rendrons, et nous ne leur demanderons plus rien ; nous ferons ce que tu dis. » J'appelai alors les prêtres, et je leur fis jurer qu'ils agiraient selon cette parole. <sup>13</sup> Et je secouai mon manteau, en disant : « Que Dieu secoue ainsi hors de sa maison et de ses biens tout homme qui n'aura pas tenu cette parole, et qu'ainsi cet homme soit secoué et laissé à vide ! » Toute l'assemblée dit : « Amen ! » et loua Yahweh ; et le peuple agit selon cette parole.

<sup>14</sup> Depuis le jour où le roi me chargea d'être leur gouverneur dans le pays de Juda, savoir depuis la vingtième année jusqu'à la trente-deuxième année du roi Artaxerxès, pendant douze ans, ni moi ni mes frères n'avons mangé le pain du gouverneur. <sup>15</sup> Les anciens gouverneurs qui m'avaient précédé accablaient le peuple et recevaient de lui du pain et du vin, outre quarante sicles d'argent ; leurs serviteurs mêmes opprimaient le peuple ; mais moi, je n'ai pas agi de la sorte, par crainte de Dieu. <sup>16</sup> Et même, je me suis appliqué à l'œuvre de cette muraille ; nous n'avons acheté aucun champ, et tous mes gens

étaient là rassemblés pour l'œuvre. <sup>17</sup> J'avais à ma table cent cinquante hommes, Juifs et magistrats, outre ceux qui venaient à nous des nations d'alentour. <sup>18</sup> Voici ce qu'on préparait pour chaque jour : un bœuf, six moutons choisis, de la volaille étaient préparés à mes frais, et, tous les dix jours, tout le vin nécessaire, en abondance. Malgré cela, je n'ai pas réclamé le pain du gouverneur, parce que les travaux pesaient lourdement sur ce peuple.

<sup>19</sup> Souvenez-vous en ma faveur, ô mon Dieu, de tout ce que j'ai fait pour ce peuple !

## 6

<sup>1</sup> Lorsqu'il fut connu de Sanballat, de Tobie, de Gosem l'Arabe et du reste de nos ennemis que j'avais rebâti la muraille et qu'il n'y restait plus de brèche — jusqu'à cette date toutefois je n'avais pas mis les battants aux portes, — <sup>2</sup> Sanballat et Gosem m'envoyèrent dire : « Viens, et ayons ensemble une entrevue dans les villages, dans la vallée d'Ono. » Ils avaient le dessein de me faire du mal. <sup>3</sup> Je leur envoyai des messagers pour leur dire : « J'exécute un grand travail, et je ne puis descendre. Pourquoi le travail serait-il interrompu, parce que je le quitterais pour descendre vers vous ? » <sup>4</sup> Ils m'adressèrent quatre fois la même proposition, et je leur fis la même réponse. <sup>5</sup> Sanballat m'envoya de la même manière une cinquième fois son serviteur, qui tenait à la main une lettre ouverte. <sup>6</sup> Il y était écrit : « Le bruit se répand parmi les nations et Gosem

affirme que toi et les Juifs, vous avez dessein de vous révolter, et que c'est pour cela que tu rebâtis la muraille ; et, d'après ces rapports, tu veux devenir leur roi. <sup>7</sup> Et même tu as établis des prophètes pour faire à ton propos cette proclamation dans Jérusalem : Il y a un roi en Juda. Maintenant, on va informer le roi de cette affaire. Viens donc, et consultons-nous ensemble. » <sup>8</sup> Et je lui envoyai dire : « Rien n'est arrivé de pareil à ces choses que tu dis ; c'est de ton cœur que tu les inventes. » <sup>9</sup> Car tous voulaient nous effrayer, se disant : « Leurs mains affaiblies se détacheront de l'œuvre, et elle ne s'accomplira pas. »

Maintenant, ô mon Dieu, donne force à mes mains ! <sup>10</sup> Je me rendis chez Sémaïas, fils de Dalaias, fils de Métabéel. Il s'était enfermé, et il dit : « Allons ensemble dans la maison de Dieu, dans l'intérieur du temple et fermons les portes du temple ; car on vient pour te tuer ; c'est pendant la nuit qu'on viendra pour te tuer. » <sup>11</sup> Je répondis : « Un homme comme moi prendre la fuite... ! Et comment un homme comme moi pénétrerait-il dans le temple et demeurerait-il en vie ? Je n'entrerai point. » <sup>12</sup> Et je fis attention, et voici que ce n'était pas Dieu qui l'envoyait ; il avait prononcé sur moi une prophétie parce que Tobie et Sanaballat l'avaient acheté. <sup>13</sup> On l'avait acheté pour que j'aie peur, que j'agisse selon ses avis et que je pêche ; et cela leur eut été un prétexte pour me faire un mauvais renom et me couvrir d'opprobre.

<sup>14</sup> Souvenez-vous, ô mon Dieu, de Tobie et

de Sanaballat selon ces méfaits ! Et aussi de Noadias le prophète, et des autres prophètes qui cherchaient à m'effrayer.

<sup>15</sup> La muraille fut achevée le vingt-cinquième jour du mois d'Elul, en cinquante-deux jours.

<sup>16</sup> Lorsque tous nos ennemis l'apprirent, toutes les nations qui étaient autour de nous furent dans la crainte ; elles éprouvèrent un grand découragement et reconnurent que c'était par le secours de notre Dieu que cette œuvre s'était accomplie.

<sup>17</sup> Dans ce temps-là aussi, des grands de Juda multipliaient leurs lettres à l'adresse de Tobie, et celles de Tobie leur parvenaient. <sup>18</sup> Car beaucoup de grands en Juda lui étaient liés par serment, parce qu'il était gendre de Séchéniás, fils d'Aréa, et que son fils Johanan avait pris pour femme la fille de Mosollam, fils de Barachie. <sup>19</sup> Ils disaient même ses bonnes qualités devant moi, et ils lui rapportaient mes paroles. Tobie envoyait des lettres pour m'effrayer.

## 7

<sup>1</sup> Lorsque la muraille fut rebâtie et que j'eus posé les battants des portes, les portiers, les chantres et les lévites furent chargés de la surveillance. <sup>2</sup> Je donnai autorité sur Jérusalem à Hanani, mon frère, et à Ananie, commandant de la citadelle, car c'était un homme fidèle et craignant Dieu plus que beaucoup d'autres. <sup>3</sup> Et je leur dis : « Que les portes de Jérusalem ne soient pas ouvertes avant que soit venue la chaleur du soleil ; le soir, pendant que les

gardes seront encore à leur poste, on fermera les portes et on mettra les barres ; et, pendant la nuit, on établira des gardes pris parmi les habitants de Jérusalem, chacun à son poste, et chacun devant sa maison. <sup>4</sup> Or la ville était spacieuse et grande, mais il n'y avait que peu d'habitants au milieu d'elle, et toutes les maisons n'étaient pas rebâties. <sup>5</sup> Mon Dieu me mit au cœur d'assembler les grands, les magistrats et le peuple, pour en faire le dénombrement. Je trouvai un registre généalogique de ceux qui étaient montés les premiers, et j'y vis écrit ce qui suit : <sup>6</sup> Voici les gens de la province qui revinrent de l'exil, — ceux que Nabuchodonosor, roi de Babylone, avait emmenés captifs, et qui retournèrent à Jérusalem et en Juda, chacun dans sa ville, — <sup>7</sup> qui revinrent avec Zorobabel, Josué, Néhémie, Azarias, Raamias, Nahamani, Mardochée, Belsan, Mespharath, Bégoaï, Nahum, Baana :

Nombre des hommes du peuple d'Israël :

<sup>8</sup> les fils de Pharsos, deux mille cent soixante-douze ; <sup>9</sup> les fils de Saphatias, trois cent soixante-douze ; <sup>10</sup> les fils d'Aréa, six cent cinquante-deux ; <sup>11</sup> les fils de Phahath-Moab, des fils de Josué et de Joab, deux mille huit cent dix-huit ; <sup>12</sup> les fils d'Elam, mille deux cent cinquante-quatre ; <sup>13</sup> les fils de Zethua, huit cent quarante-cinq ; <sup>14</sup> les fils de Zachaï, sept cent soixante ; <sup>15</sup> les fils de Bannui, six cent quarante-huit ; <sup>16</sup> les fils de Bébaï, six cent vingt-huit ; <sup>17</sup> les fils d'Azgad, deux mille trois cent vingt-deux ; <sup>18</sup> les fils d'Adonicam, six cent soixante-sept ;

<sup>19</sup> les fils de Béguaiï, deux mille soixante-sept ; <sup>20</sup> les fils d'Adin, six cent cinquante-cinq ; <sup>21</sup> les fils d'Ater, fils d'Ezéchias, quatre-vingt-dix-huit ; <sup>22</sup> les fils de Hasem, trois cent vingt-huit ; <sup>23</sup> les fils de Bésaiï, trois cent vingt-quatre ; <sup>24</sup> les fils de Hareph, cent douze ; <sup>25</sup> les fils de Gabaon, quatre-vingt quinze ; <sup>26</sup> les gens de Bethléem et de Nétopha, cent quatre-vingt-huit ; <sup>27</sup> les gens d'Anathoth, cent vingt-huit ; <sup>28</sup> les gens de Beth-Azmoth, quarante-deux ; <sup>29</sup> les gens de Cariathiarim, de Céphira et de Béroth : sept cent quarante-trois ; <sup>30</sup> les gens de Rama et de Géba, six cent vingt et un ; <sup>31</sup> les gens de Machmas, cent vingt deux ; <sup>32</sup> les gens de Béthel et de Haï, cent vingt-trois ; <sup>33</sup> les gens de l'autre Nébo, cinquante-deux ; <sup>34</sup> les fils de l'autre Elam, mille deux cent cinquante-quatre ; <sup>35</sup> les fils de Harem, trois cent vingt ; <sup>36</sup> les fils de Jéricho, trois cent quarante cinq ; <sup>37</sup> les fils de Lod, de Hadid et d'Ono, sept cent vingt et un ; <sup>38</sup> les fils de Sénaa, trois mille neuf cent trente.

<sup>39</sup> Prêtres : les fils d'Idaïas, de la maison de Josué, neuf cent soixante-treize ; <sup>40</sup> les fils d'Emmer, mille cinquante-deux ; <sup>41</sup> les fils de Phashur, mille deux cent quarante-sept ; <sup>42</sup> les fils d'Arem, mille dix-sept.

<sup>43</sup> Lévités : les fils de Josué et de Cedmiel, des fils d'Oduïas ; soixante-quatorze.

<sup>44</sup> Chantres : les fils d'Asaph : cent quarante-huit. <sup>45</sup> Portiers : les fils de Sellum, les fils d'Ater, les fils de Telmon, les fils d'Accub, les fils de Hatita, les fils de Sobaï ; cent trente-huit.

<sup>46</sup> Nathinéens : les fils de Soha, les fils de Hasupha, les fils de Tebbaoth, <sup>47</sup> les fils de Céros, les fils de Siaan, les fils de Phadon, <sup>48</sup> les fils de Lébana, les fils de Hagaba, les fils de Selmaï, <sup>49</sup> les fils de Hanan, les fils de Géddel, les fils de Gaher, <sup>50</sup> les fils de Raaïas, les fils de Rasin, les fils de Nécodan, <sup>51</sup> les fils de Gézem, les fils d'Aza, les fils de Phaséa, <sup>52</sup> les fils de Bésée, les fils de Munim, les fils de Néphusim, <sup>53</sup> les fils de Bacbuc, les fils de Hacupha, les fils de Harhur, <sup>54</sup> les fils de Besloth, les fils de Mahida, les fils de Harsa, <sup>55</sup> les fils de Bercos, les fils de Sisara, les fils de Théma, <sup>56</sup> les fils de Nasia, les fils de Hatipha.

<sup>57</sup> Fils des serviteurs de Salomon : les fils de Sothaï, les fils de Sophéreth, les fils de Pharida, <sup>58</sup> les fils de Jahala, les fils de Darcon, les fils de Jeddal, <sup>59</sup> les fils de Saphatias, les fils de Hatil, les fils de Phochéreth-Asebaïm, les fils d'Amon.

<sup>60</sup> Total des Nathinéens et des fils des serviteurs de Salomon : trois cent quatre-vingt-douze.

<sup>61</sup> Voici ceux qui partirent de Thel-Méla, Thel-Harsa, Chérub, Addon et Emmer, et qui ne purent pas faire connaître leur maison paternelle et leur race, pour montrer qu'ils étaient d'Israël : <sup>62</sup> les fils de Dalaias, les fils de Tobie, les fils de Nécodan, six cent quarante-deux. <sup>63</sup> Et parmi les prêtres : les fils de Habia, les fils d'Accos, les fils de Berzellaï, qui avait pris pour femme une des filles de Berzellaï, la Galaadite, et fut appelé de leur nom. <sup>64</sup> Ils cherchèrent leur titre attestant leurs généalogies, mais on ne le trouva point. Ils furent déclarés impurs et exclus

du sacerdoce, <sup>65</sup> et le gouverneur leur interdit de manger des choses très saintes, jusqu'à ce que le prêtre se levât pour consulter Dieu par l'Urim et le Thummim.

<sup>66</sup> L'assemblée tout entière était de quarante-deux mille trois cent soixante personnes, <sup>67</sup> sans compter leurs serviteurs et leurs servantes, qui étaient au nombre de sept mille trois cent trente-sept ; parmi eux se trouvaient deux cent quarante cinq chanteurs et chanteuses. <sup>68</sup> Ils avaient sept cent trente-six chevaux, deux cent quarante-cinq mulets, <sup>69</sup> quatre cent trente cinq chameaux et six mille sept cent vingt ânes.

<sup>70</sup> Plusieurs des chefs de famille firent des dons pour l'œuvre. Le gouverneur donna au trésor mille dariques d'or, cinquante coupes, cinq cent trente tuniques sacerdotales. <sup>71</sup> Plusieurs des chefs de famille donnèrent au trésor de l'œuvre vingt mille dariques d'or et deux mille deux cents mines d'argent. <sup>72</sup> Ce que le reste du peuple donna fut de vingt mille dariques d'or, deux mille mines d'argent et soixante-sept tuniques sacerdotales.

<sup>73</sup> C'est ainsi que les prêtres et les lévites, les chantres, les portiers, des gens du peuple, les Nathinéens et tout Israël s'établirent dans leurs villes.

## 8

<sup>1</sup> Le septième mois étant arrivé, et les enfants d'Israël étant établis dans leurs villes, tout le peuple s'assembla comme un seul homme sur la place qui est devant la porte de l'Eau. Et ils dirent à Esdras, le scribe, d'apporter le livre de la loi de

Moïse, que Yahweh a prescrite à Israël. <sup>2</sup> Et le prêtre Esdras apporta la loi devant l'assemblée, les hommes et les femmes et tous ceux qui étaient assez intelligents pour l'entendre : c'était le premier jour du septième mois.

<sup>3</sup> Il lut dans le livre, depuis le matin jusqu'au milieu du jour, sur la place qui est devant la porte de l'Eau, en présence des hommes et des femmes et de ceux qui étaient assez intelligents pour l'entendre ; tout le peuple prêtait l'oreille à la lecture du livre de la loi. <sup>4</sup> Esdras le scribe se tenait sur une estrade de bois, dressée pour la circonstance ; et à côté de lui se tenaient, à sa droite, Mathatias, Séméïas, Anias, Urie, Helcias et Maasias ; et à sa gauche, Phadaïas, Misaël, Melchias, Hasum, Hasbadana, Zacharie et Mosollam. <sup>5</sup> Esdras ouvrit le livre à la vue de tout le peuple, car il était élevé au-dessus de tout le peuple ; et, lorsqu'il l'eut ouvert, tout le peuple se tint debout. <sup>6</sup> Esdras bénit Yahweh, le grand Dieu, et tout le peuple répondit en levant les mains : « Amen ! amen ! » Et ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant Yahweh, le visage contre terre. <sup>7</sup> Et Josué, Bani, Sérébias, Jamin, Accub, Sépthaï, Odias, Maasias, Célista, Azarias, Jozabed, Hanan, Phalaïas et les lévites instruisaient le peuple de la loi, et chacun restait à sa place. <sup>8</sup> Ils lisaient distinctement dans le livre, dans la loi de Dieu, et ils en donnaient le sens, et l'on comprenait ce qui était lu.

<sup>9</sup> Et Néhémie, le gouverneur, Esdras, le prêtre et le scribe, et les lévites qui instruisaient le peuple, dirent à tout le peuple : « Ce jour est saint

pour Yahweh, votre Dieu ; ne soyez pas dans le deuil et dans les larmes.» Car tout le peuple pleurait en entendant les paroles de la loi. <sup>10</sup> Et Néhémie leur dit : « Allez, mangez des viandes grasses et buvez des liqueurs douces, et envoyez des portions à celui qui n'a rien de préparé, car ce jour est saint pour notre Seigneur ; ne vous affligez pas, car la joie en Yahweh est votre force.» <sup>11</sup> Les lévites calmaient tout le peuple, en disant : « Taisez-vous ; car ce jour est saint ; ne vous affligez pas.» <sup>12</sup> Et tout le peuple s'en alla pour manger et boire, envoyer des portions et se livrer à de grandes réjouissances. Car ils avaient compris les paroles qu'on leur avait fait connaître.

<sup>13</sup> Le second jour, les chefs de famille de tout le peuple, les prêtres et les lévites s'assemblèrent auprès d'Esdras le scribe, afin de s'instruire plus complètement des paroles de la loi. <sup>14</sup> Et ils trouvèrent écrit dans la loi que Yahweh avait prescrite par l'organe de Moïse, que les enfants d'Israël devaient habiter sous des tentes pendant la fête du septième mois, <sup>15</sup> et qu'ils devaient faire entendre et publier une proclamation dans toutes leurs villes et à Jérusalem, en disant : « Allez à la montagne et rapportez des rameaux d'olivier, des rameaux d'olivier sauvage, des rameaux de myrte, des rameaux de palmier et des rameaux d'arbres touffus pour faire des tentes, selon qu'il est écrit.» <sup>16</sup> Alors le peuple y alla, et ils rapportèrent des rameaux, et ils se firent des tentes chacun sur son toit, dans leurs cours, dans les parvis de la maison de Dieu, sur

la place de la porte de l'Eau et sur la place de la porte d'Ephraïm. <sup>17</sup> Toute l'assemblée de ceux qui étaient revenus de la captivité fit des tentes et habita sous les tentes. Depuis les jours de Josué, fils de Nun, jusqu'à ce jour, les enfants d'Israël n'avaient rien fait de pareil. Et il y eut de très grandes réjouissances.

<sup>18</sup> On lut dans le livre de la loi de Dieu chaque jour, depuis le premier jour jusqu'au dernier. On célébra la fête pendant sept jours, et le huitième jour il y eut une assemblée solennelle, selon le rite prescrit.

## 9

<sup>1</sup> Le vingt-quatrième jour du même mois, les enfants d'Israël s'assemblèrent pour un jeûne, revêtus de sacs, avec de la poussière sur la tête. <sup>2</sup> Ceux qui étaient de la race d'Israël, s'étant séparés de tous les fils de l'étranger, se tinrent debout et confessèrent leurs péchés et les iniquités de leurs pères. <sup>3</sup> Lorsqu'ils se furent levés à leur place, ils lurent dans le livre de la loi de Yahweh, leur Dieu, pendant un quart de la journée, et, pendant un autre quart, ils confessèrent leurs péchés et adorèrent Yahweh, leur Dieu.

<sup>4</sup> Josué, Bani, Cedmiel, Sabanias, Bonni, Sarébias, Bani et Chanani, étant montés sur l'estrade des lévites, crièrent à haute voix vers Yahweh, leur Dieu.

<sup>5</sup> Et les lévites Josué, Cedmiel, Bani, Hasebnias, Sérébias, Odaïas, Sébnias et Phathahias dirent : « Levez-vous, bénissez Yahweh, votre

Dieu, d'éternité en éternité ! Que l'on bénisse votre nom glorieux, qui est élevé au-dessus de toute bénédiction et de toute louange ! <sup>6</sup> C'est vous seul, Yahweh, vous, qui avez fait le ciel, le ciel des cieux et toute leur armée, la terre et tout ce qu'elle porte, la mer et tout ce qu'elle renferme ; c'est vous qui donnez la vie à toutes ces choses, et l'armée du ciel vous adore. <sup>7</sup> C'est vous, Yahweh, Dieu, qui avez choisi Abram, qui l'avez fait sortir d'Ur de Chaldée, et qui lui avez donné le nom d'Abraham. <sup>8</sup> Vous avez trouvé son cœur fidèle devant vous et vous avez conclu avec lui l'alliance pour donner à sa postérité le pays des Chananéens, des Hittites, des Amorhéens, des Phérézéens, des Jébuséens et des Gergeséens ; et vous avez tenu votre parole, car vous êtes juste. »

<sup>9</sup> « Vous avez vu l'affliction de nos pères en Égypte, et vous avez entendu leurs cris près de la Mer rouge. <sup>10</sup> Vous avez opéré des signes et des prodiges contre Pharaon, contre tous ses serviteurs et contre tout le peuple de son pays, parce que vous saviez qu'ils avaient agi avec arrogance à l'égard de nos pères et vous vous êtes fait un nom, comme on le voit encore aujourd'hui. <sup>11</sup> Vous avez fendu la mer devant eux, et ils ont passé à sec au milieu de la mer ; mais vous avez précipité dans les abîmes, comme une pierre dans les grandes eaux, ceux qui les poursuivaient. <sup>12</sup> Vous les avez guidés le jour par une colonne de nuée, et la nuit par une colonne de feu, pour éclairer devant eux la voie qu'ils devaient suivre. <sup>13</sup> Vous êtes descendu

sur la montagne du Sinaï, vous avez parlé avec eux du haut du ciel, et vous leur avez donné des ordonnances justes, des lois de vérité, des préceptes et des commandements excellents. <sup>14</sup> Vous leur avez fait connaître votre saint sabbat, et vous leur avez prescrit par l'organe de Moïse, votre serviteur, des commandements, des préceptes et une loi. <sup>15</sup> Vous leur avez donné du ciel le pain pour leur faim, et vous avez fait sortir du rocher l'eau pour leur soif. Et vous leur avez dit d'entrer en possession du pays que vous aviez juré de leur donner. »

<sup>16</sup> « Mais nos pères, eux, se livrèrent à l'orgueil, raidirent leur cou, et n'écoutèrent pas vos commandements. <sup>17</sup> Ils refusèrent d'écouter, et ils ne se souvinrent pas de vos merveilles, que vous aviez faites en leur faveur. Ils raidirent leur cou et, dans leur opiniâtreté, ils se donnèrent un chef pour retourner à leur servitude. Mais vous êtes un Dieu prêt au pardon, clément et miséricordieux, lent à la colère et riche en bonté, et vous ne les avez pas abandonnés. <sup>18</sup> Même lorsqu'ils se firent un veau en fonte et dirent : Voici ton Dieu qui t'a fait sortir d'Égypte, et qu'ils se livrèrent contre vous à de grands blasphèmes, <sup>19</sup> selon votre grande miséricorde, vous ne les avez pas abandonnés dans le désert ; et la colonne de nuée ne s'écarta pas d'auprès d'eux, les guidant le jour dans leur chemin, ni la colonne de feu, les éclairant la nuit dans la route qu'ils devaient suivre. <sup>20</sup> Vous leur avez donné votre bon esprit pour les rendre prudents ; vous n'avez pas refusé votre manne à leur bouche,

et vous leur avez fourni de l'eau pour leur soif. <sup>21</sup> Pendant quarante ans vous avez pourvu à leur entretien dans le désert, et ils ne manquèrent de rien ; leurs vêtements ne s'usèrent pas et leurs pieds ne s'enflèrent point. »

<sup>22</sup> « Vous leur avez livré des royaumes et des peuples, dont vous partageâtes entre eux les territoires ; et ils possédèrent le pays de Séhon, le pays du roi d'Hésébon, et le pays d'Og, roi de Basan. <sup>23</sup> Vous avez multiplié leurs fils comme les étoiles du ciel, et vous les avez amenés dans le pays dont vous aviez dit à leurs pères qu'ils y entreraient pour en prendre possession. <sup>24</sup> Et leurs fils vinrent prendre possession du pays, et vous avez humilié devant eux les habitants du pays, les Chananéens, et vous les avez livrés entre leurs mains, ainsi que les rois et les peuples du pays, pour qu'ils les traitassent à leur gré. <sup>25</sup> Ils s'emparèrent de villes fortifiées et de terres fertiles ; ils possédèrent des maisons remplies de toutes sortes de biens, des citernes creusées, des vignes, des oliviers et des arbres fruitiers en abondance. Ils mangèrent, ils se rassasièrent, ils s'engraissèrent et vécurent dans les délices par votre grande bonté. »

<sup>26</sup> « Néanmoins ils furent rebelles et se révoltèrent contre vous. Ils jetèrent votre loi derrière leur dos, ils tuèrent vos prophètes qui rendaient témoignage contre eux, pour les ramener vers vous, et ils se livrèrent envers vous à de grands blasphèmes. <sup>27</sup> Alors vous les abandonnâtes entre les mains de leurs oppresseurs, qui les opprimèrent. Mais, au temps

de leur oppression, ils crièrent vers vous, et vous, vous les entendîtes du haut du ciel et, dans votre grande miséricorde, vous leur donnâtes des sauveurs qui les sauvèrent de la main de leurs oppresseurs. <sup>28</sup> Quand ils eurent du repos, ils firent de nouveau le mal devant vous, et vous les abandonnâtes entre les mains de leurs ennemis, qui dominèrent sur eux. Mais ils crièrent encore vers vous, et vous, vous les entendîtes du haut du ciel et, dans votre grande miséricorde, vous les délivrâtes plusieurs fois. <sup>29</sup> Vous rendîtes témoignage contre eux, pour les ramener à votre loi, et eux, persévérant dans l'orgueil, n'écoutèrent pas vos commandements ; ils transgressèrent vos ordonnances, bien que celui qui les met en pratique trouve en elles la vie ; ils présentèrent une épaule rebelle, ils raidirent leur cou et ils n'écoutèrent point. <sup>30</sup> Vous usâtes de patience envers eux pendant de nombreuses années ; vous rendîtes témoignage contre eux par votre esprit, par l'organe de vos prophètes, et ils n'écoutèrent point. Alors vous les livrâtes entre les mains des peuples des pays. <sup>31</sup> Mais, dans votre grande miséricorde, vous ne les avez pas anéantis et vous ne les avez pas délaissés, car vous êtes un Dieu clément et miséricordieux. »

<sup>32</sup> « Et maintenant, ô notre Dieu, Dieu grand, puissant et redoutable, vous qui maintenez l'alliance et la miséricorde, ne regardez pas comme peu de chose toutes les souffrances qui nous ont atteints, nous, nos rois, nos chefs, nos prêtres, nos prophètes, nos pères et tout votre

peuple, depuis le temps des rois d'Assyrie jusqu'à ce jour. <sup>33</sup> Vous avez été juste dans tout ce qui nous est arrivé, car vous avez agi avec fidélité ; mais nous, nous avons fait le mal. <sup>34</sup> Nos rois, nos chefs, nos prêtres et nos pères n'ont pas mis en pratique votre loi, et ils n'ont été attentifs ni à vos commandements ni aux témoignages que vous rendiez contre eux. <sup>35</sup> Dans leur royaume, au milieu des nombreux bienfaits que vous leur accordiez, dans le pays vaste et fertile que vous leur aviez livré, ils ne vous ont pas servi, et ils ne se sont pas détournés de leurs œuvres mauvaises. <sup>36</sup> Et voici qu'aujourd'hui nous sommes esclaves ! Voici que nous sommes esclaves sur la terre que vous avez donnée à nos pères pour en manger les fruits et jouir de ses biens ! <sup>37</sup> Elle multiplie ses produits pour les rois que vous avez établis sur nous, à cause de nos péchés. Ils disposent à leur gré de nos corps et de notre bétail, et nous sommes dans une grande détresse. »

## 10

<sup>1</sup> En conséquence de tout cela, nous contractâmes un engagement sacré que nous mêmes par écrit, et nos chefs, nos lévites et nos prêtres y apposèrent leur sceau.

<sup>2</sup> Voici ceux qui apposèrent leur sceau : Néhémie, le gouverneur, fils de Helchias. <sup>3</sup> — Sédécias, Saraïas, Azarias, Jérémie, <sup>4</sup> Phashur, Amarias, Melchias, <sup>5</sup> Hattus, Sébénias, Melluch, <sup>6</sup> Harem, Mérimuth, Abdias, <sup>7</sup> Daniel, Genthon, Baruch, <sup>8</sup> Mosollam, Abias, Miamin, <sup>9</sup> Maazias,

Belgaï, Séméïas, prêtres. <sup>10</sup> — Lévites : Josué, fils d'Azanias, Bennui des fils de Hénadad, Cedmiel, <sup>11</sup> et leurs frères, Sébénias, Odaïas, Célista, Phalaïas, Hanan, <sup>12</sup> Micha, Rohob, Hasébias, <sup>13</sup> Zachur, Sérébias, Sabanias, <sup>14</sup> Odaïas, Bani, Baninu. <sup>15</sup> — Chefs du peuple : Pharos, Phahath-Moab, Elam, Zéthu, Bani, <sup>16</sup> Bonni, Azgad, Bébaï, <sup>17</sup> Adonias, Bégoai, Adin, <sup>18</sup> Ater, Ezéchias, Azur, <sup>19</sup> Odaïas, Hasum, Besaï, <sup>20</sup> Hareph, Anathoth, Nébaï, <sup>21</sup> Megphias, Mosollam, Hazir, <sup>22</sup> Mésizabel, Sadoc, Jeddua, <sup>23</sup> Pheltias, Hanan, Anaïas, <sup>24</sup> Osée, Ananie, Hassub, <sup>25</sup> Alohès, Phaléa, Sobec, <sup>26</sup> Réhum, Hasebna, Maasias, <sup>27</sup> Echias, Hanan, Anan, <sup>28</sup> Melluch, Harim, Baana.

<sup>29</sup> Le reste du peuple, les prêtres, les lévites, les portiers, les chantres, les Nathinéens, et tous ceux qui s'étaient séparés des peuples des pays pour suivre la loi de Dieu, leurs femmes, leurs fils et leurs filles, tous ceux qui étaient capables de connaissance et d'intelligence, <sup>30</sup> s'attachèrent à leurs frères, leurs nobles, promirent avec imprécation et serment de marcher dans la loi de Dieu, qui avait été donnée par l'organe de Moïse, serviteur de Dieu, d'observer et de mettre en pratique tous les commandements de Yahweh, notre Seigneur, ses ordonnances et ses lois.

<sup>31</sup> Nous promîmes, en particulier, que nous ne donnerions pas nos filles aux peuples du pays, et que nous ne prendrions pas leurs filles pour nos fils ; <sup>32</sup> que, si les peuples du pays apportaient à vendre, le jour du sabbat, des marchandises ou

denrées quelconques, nous ne leur acheterions rien le jour du sabbat et les jours de fête ; que nous laisserions reposer la terre la septième année, et que nous n'exigerions le paiement d'aucune dette.

<sup>33</sup> Nous nous imposâmes l'obligation de payer un tiers de sicle chaque année pour le service de la maison de Dieu, <sup>34</sup> pour les pains de proposition, pour l'oblation perpétuelle, pour l'holocauste perpétuel, pour les sacrifices des sabbats, des néoméniés, pour les fêtes, pour les choses consacrées, pour les sacrifices pour le péché, afin de faire expiation en faveur d'Israël, et pour tout ce qui se fait dans la maison de notre Dieu.

<sup>35</sup> Nous tirâmes au sort, prêtres, lévites et peuple, au sujet de l'offrande du bois, afin qu'on l'apportât à la maison de notre Dieu, chacune de nos familles à son tour, à des époques déterminées, d'année en année, pour qu'on le brûle sur l'autel de Yahweh, notre Dieu, comme il est écrit dans la loi. <sup>36</sup> Nous prîmes l'engagement d'apporter chaque année à la maison de Yahweh les prémices de notre sol et les prémices de tous les fruits de tous les arbres ; <sup>37</sup> d'amener à la maison de notre Dieu, aux prêtres qui font le service dans la maison de notre Dieu, les premiers-nés de nos fils et de notre bétail, comme il est écrit dans la loi, et les premiers-nés de nos bœufs et de nos brebis. <sup>38</sup> De même, que nous apporterions aux prêtres, dans les chambres de la maison de notre Dieu, les prémices de notre pâte, et nos offrandes prélevées, ainsi

que des fruits de tous les arbres, du vin nouveau et de l'huile ; et que nous livrerions la dîme de notre sol aux lévites. Et les lévites eux-mêmes lèveront la dîme dans toutes les villes voisines de nos cultures. <sup>39</sup> Le prêtre, fils d'Aaron, sera avec les lévites quand les lévites lèveront la dîme, et les lévites apporteront la dîme de la dîme à la maison de notre Dieu, dans les chambres de la maison du trésor. <sup>40</sup> Car les enfants d'Israël et les fils de Lévi apporteront dans les chambres l'offrande du blé, du vin nouveau et de l'huile ; là sont les ustensiles du sanctuaire, et se tiennent les prêtres qui font le service, les portiers et les chantres. Ainsi nous ne négligerons pas la maison de notre Dieu.

## 11

<sup>1</sup> Les chefs du peuple s'établirent à Jérusalem. Le reste du peuple tira au sort, pour qu'un sur dix vînt habiter Jérusalem, la ville sainte, les neuf autres parties restant dans les autres villes.

<sup>2</sup> Le peuple bénit tous ceux qui se décidèrent d'eux-mêmes à résider à Jérusalem.

<sup>3</sup> Voici les chefs de famille de la province qui s'établirent à Jérusalem. Dans les villes de Juda, chacun s'établit dans sa propriété, dans sa ville : Israël, les prêtres et les lévites, les Nathinéens et les fils des serviteurs de Salomon :

<sup>4</sup> A Jérusalem s'établirent des fils de Juda et des fils de Benjamin. — Des fils de Juda : Athaïas, fils d'Aziam, fils de Zacharie, fils d'Amarias, fils de Saphatias, fils de Malaléel, des fils de Pharès ; <sup>5</sup> et Maasias, fils de Baruch, fils de Cholhoza, fils de Hazias, fils d'Adaïas, fils de

Joiarib, fils de Zacharie, fils de Séla. <sup>6</sup> Total des fils de Pharès qui s'établirent à Jérusalem : quatre cent soixante-huit hommes vaillants. <sup>7</sup> —

Voici les fils de Benjamin : Sellum, fils de Mosollam, fils de Joëd, fils de Phadaïas, fils de Colaïas, fils de Maasias, fils d'Ethéel, fils d'Isaïe, <sup>8</sup> et après lui Gebbaï-Sellaï : neuf cent vingt-huit. <sup>9</sup> Joël, fils de Zéchri, était leur chef, et Juda, fils de Sénuâ, était le second chef de la ville.

<sup>10</sup> Des prêtres : Idaïas, fils de Joïarib, Jachin, <sup>11</sup> Saraïas, fils de Helcias, fils de Mosollam, fils de Sadoc, fils de Méraïoth, fils d'Achitob, prince de la maison de Dieu, <sup>12</sup> et leurs frères qui faisaient le travail dans la maison : huit cent vingt-deux ; Adaïas, fils de Jéroham, fils de Phéléias, fils d'Amsi, fils de Zacharie, fils de Phashur, fils de Melchias, <sup>13</sup> et ses frères, chefs de famille : deux cent quarante-deux ; et Amassaï, fils d'Azréel, fils d'Ahazi, fils de Mosollamoth, fils d'Emmer, <sup>14</sup> et leurs frères, hommes vaillants : cent vingt-huit. Zabdiel, fils de Hagdolim, était leur chef.

<sup>15</sup> Des lévites : Séméïas, fils de Hasub, fils d'Azaricam, fils de Hasabias, fils de Boni ; <sup>16</sup> Sabathaï et Jozabed, chargés des affaires extérieures de la maison de Dieu, du nombre des chefs des lévites ; <sup>17</sup> Mathanias, fils de Micha, fils de Zébédéi, fils d'Asaph, le chef qui entonnait le chant de louange à la prière ; Becbécias, le second parmi ses frères, et Abda, fils de Samua, fils de Galal, fils d'Idithun. <sup>18</sup> Total des lévites dans la ville sainte : deux cent quatre-vingt-quatre.

<sup>19</sup> Et les portiers : Accub, Telmon et leurs

frères, gardiens des portes : cent soixante-douze.

<sup>20</sup> Le reste d'Israël, les prêtres, les lévites, étaient dans toutes les autres villes de Juda, chacun dans sa propriété.

<sup>21</sup> Les Nathinéens, s'établirent dans le quartier d'Ophel ; Siha et Gaspha étaient préposés aux Nathinéens. <sup>22</sup> Le chef des lévites à Jérusalem était Azzi, fils de Bani, fils de Hasabias, fils de Mathanias, fils de Micha, d'entre les fils d'Asaph, les chantres chargés du service de la maison de Dieu. <sup>23</sup> Car il y avait une ordonnance du roi à leur sujet, et un salaire déterminé était accordé aux chantres pour chaque jour. <sup>24</sup> Phathahias, fils de Mésézébel, d'entre les fils de Zara, fils de Juda, était commissaire du roi pour toutes les affaires du peuple.

<sup>25</sup> Quant aux villages et à leurs territoires, des fils de Juda s'établirent : à Cariath-Arbé et dans les villes de sa dépendance, à Dibon et dans les villes de sa dépendance, à Cabséel et dans ses villages, <sup>26</sup> à Jésusé, à Molada, à Beth-Phalet, <sup>27</sup> à Hasersual, à Bersabée et dans les villes de sa dépendance, <sup>28</sup> à Siceleg, à Mochona, et dans les villes de sa dépendance, <sup>29</sup> à En-Remmon, à Saraa, à Jérimuth, <sup>30</sup> à Zanoé, à Odollam et dans leurs villages, à Lachis et dans son territoire, à Azéca et dans les villes de sa dépendance. Ils s'établirent depuis Bersabée jusqu'à la vallée d'Ennom.

<sup>31</sup> Des fils de Benjamin s'établirent depuis Geba, à Machmas, à Haiï, à Béthel et dans les villes de sa dépendance, <sup>32</sup> à Anathoth, à Nob, à

Anania, <sup>33</sup> à Asor, à Rama, à Géthaïm, <sup>34</sup> à Hadid, à Séboïm, à Néballat, <sup>35</sup> à Lod et à Ono, dans la Vallée des Ouvriers.

<sup>36</sup> Il y eut, parmi les lévites, des classes appartenant à Juda qui se joignirent à Benjamin.

## 12

<sup>1</sup> Voici les prêtres et les lévites qui revinrent avec Zorobabel, fils de Salathiel, et avec Josué : Saraïas, Jérémie, Esdras, <sup>2</sup> Amarias, Melluch, Hattus, <sup>3</sup> Sechéniás, Réhum, Mérimuth, <sup>4</sup> Addo, Genthon, Abias, <sup>5</sup> Miamin, Maadias, Belga, <sup>6</sup> Seméïas, Joïarib, Idaïas, <sup>7</sup> Sellum, Amoc, Helcias, Idaïas. Ce furent là les chefs des prêtres et de leurs frères au temps de Josué.

<sup>8</sup> Lévites : Josué, Bennui, Cedmiel, Sarébias, Juda, Mathanias, qui était préposé, avec ses frères, au chant des louanges ; <sup>9</sup> Bebécias et Hanni, leurs frères, formaient dans le service le chœur opposé.

<sup>10</sup> Josué engendra Joakim, Joakim engendra Eliasib, Eliasib engendra Joïada, <sup>11</sup> Joïada engendra Jonathan, et Jonathan engendra Jeddoa.

<sup>12</sup> Voici quels étaient, au temps de Joakim, les prêtres, chefs de famille : pour Saraïas, Maraïas ; pour Jérémie, Ananie ; <sup>13</sup> pour Esdras, Mosollam ; pour Amarias, Johanan ; <sup>14</sup> pour Milicho, Jonathan ; pour Sébéniás, Joseph ; <sup>15</sup> pour Haram, Edna ; pour Maraïoth, Helci ; <sup>16</sup> pour Addo, Zacharie ; pour Genthon, Mosollam ; <sup>17</sup> pour Abias, Zéchri ; pour Miamin et Moadias, Phelti ; <sup>18</sup> pour Belga, Sammua ; pour Séméias, Jonathan ; <sup>19</sup> pour Joïarib, Mathanaï ;

pour Jodaïas, Azzi ; <sup>20</sup> pour Sellaï, Célaï ; pour Amoc, Héber ; <sup>21</sup> pour Helcias, Hasébias ; pour Idaïas, Nathanaël.

<sup>22</sup> Au temps d'Eliasib, de Joiada, de Johanan et de Jeddoa, les lévites, chefs de famille, et les prêtres furent inscrits, sous le règne de Darius, le Perse. <sup>23</sup> Les fils de Lévi, chefs de famille, furent inscrits dans le livre des Chroniques, jusqu'au temps de Johanan, fils d'Eliasib.

<sup>24</sup> Chefs des lévites : Hasébias, Sérébias et Josué, fils de Cedmiel, chargés, avec leurs frères en face d'eux, de célébrer et de louer Dieu, selon l'ordre de David, homme de Dieu, un groupe alternant avec l'autre groupe. <sup>25</sup> Mathanias, Becbécias, Abdias, Mosollam, Telmon et Accub, portiers, faisaient la garde au seuil des portes. <sup>26</sup> Ils vivaient au temps de Joakim, fils de Josué, fils de Josédec, et au temps de Néhémie, le gouverneur, et d'Esdras, le prêtre et le scribe.

<sup>27</sup> Lors de la dédicace des murailles de Jérusalem, on convoqua les lévites de tous les lieux qu'ils habitaient, pour les faire venir à Jérusalem, afin de célébrer la dédicace avec joie, avec des louanges et des chants, au son des cymbales, des cithares et des harpes. <sup>28</sup> Les fils des chantres se rassemblèrent de la campagne environnant Jérusalem, des villages des Nétophatiens, <sup>29</sup> de Beth-Galgal et du territoire de Géba et d'Azmaveth ; car les chantres s'étaient bâti des villages aux alentours de Jérusalem.

<sup>30</sup> Les prêtres et les lévites, après s'être purifiés, purifièrent le peuple, les portes et la

muraille.

<sup>31</sup> Je fis monter sur la muraille les princes de Juda, et je formai deux grands chœurs de procession. Le premier chœur se mit en marche vers le côté droit, sur la muraille, vers la porte du Fumier. <sup>32</sup> Derrière eux marchaient Osaïas et la moitié des princes de Juda, <sup>33</sup> Azarias, Esdras, Mosollam, <sup>34</sup> Juda, Benjamin, Séméïas et Jérémie ; <sup>35</sup> des fils de prêtres avec des trompettes, Zacharie, fils de Jonathan, fils de Séméïas, fils de Mathanias, fils de Michée, fils de Zéchur, fils d'Asaph, <sup>36</sup> et ses frères, Séméïas, Azaréel, Malalaï, Galalaï, Maaï, Nathanaël, Juda et Hanani, avec les instruments de musique de David, homme de Dieu. Esdras, le scribe, était devant eux. <sup>37</sup> A la porte de la Source, ils montèrent vis-à-vis d'eux les degrés de la cité de David, par la montée de la muraille, au-dessus de la maison de David, jusqu'à la porte de l'Eau, vers l'orient.

<sup>38</sup> Le second chœur se mit en marche du côté opposé ; j'étais derrière lui, avec l'autre moitié du peuple, sur la muraille. D'au-dessus de la tour des Fourneaux, on alla jusqu'à la muraille large ; <sup>39</sup> puis, d'au dessus de la porte d'Ephraïm, de la Vieille porte, de la porte des Poissons, de la tour de Hananéel et de la tour de Méa, jusqu'à la porte des Brebis ; et l'on s'arrêta à la porte de la Prison.

<sup>40</sup> Les deux chœurs s'arrêtèrent dans la maison de Dieu, ainsi que moi et la moitié des magistrats qui étaient avec moi, <sup>41</sup> et les prêtres Eliacim, Maasias, Miamin, Michée, Elioénaï, Zacharie, Ananie, avec des trompettes,

<sup>42</sup> et Maasias, Séméïas, Eléazar, Azzi, Johanan, Melchias, Elam et Ezer. Et les chantres se firent entendre, avec Jezraïas, leur chef.

<sup>43</sup> Ils offrirent ce jour-là de grands sacrifices et se livrèrent aux réjouissances, car Dieu leur avait donné un grand sujet de joie. Les femmes et les enfants se réjouirent aussi, et les cris de joie de Jérusalem furent entendus au loin.

<sup>44</sup> En ce temps-là, on établit des hommes préposés aux chambres qui servaient de magasins pour les offrandes prélevées, les prémices et les dîmes, et on les chargea d'y recueillir, du territoire des villes, les portions assignées par la loi aux prêtres et aux lévites ; car Juda se réjouissait de voir à leur poste les prêtres et les lévites, <sup>45</sup> observant le service de leur Dieu, et le service des purifications ; et de même, les chantres et les portiers, selon l'ordonnance de David et de Salomon, son fils. <sup>46</sup> Car autrefois, dans les jours de David et d'Asaph, le chef des chantres, il y avait des chants de louange et d'actions de grâces en l'honneur de Dieu. <sup>47</sup> Tout Israël, dans les jours de Zorobabel et de Néhémie, donnait jour par jour les portions des chantres et des portiers ; on donnait aux lévites les saintes offrandes, et les lévites en donnaient leur part aux fils d'Aaron.

## 13

<sup>1</sup> En ce temps-là, on lut aux oreilles du peuple dans le livre de Moïse, et l'on y trouva écrit que l'Ammonite et le Moabite ne devaient jamais entrer dans l'assemblée de Dieu, <sup>2</sup> parce

qu'ils n'étaient pas venus au-devant des enfants d'Israël avec du pain et de l'eau, et parce qu'ils avaient payé contre eux Balaam pour qu'il les maudit ; mais notre Dieu avait changé la malédiction en bénédiction. <sup>3</sup> Lorsqu'on eut entendu cette loi, on sépara d'Israël tous les étrangers.

<sup>4</sup> Avant cela, le prêtre Eliasib, qui avait l'intendance des chambres de la maison de notre Dieu et qui était allié de Tobie, <sup>5</sup> avait disposé pour ce dernier une grande chambre où l'on mettait auparavant les offrandes, l'encens, les ustensiles, la dîme du blé, du vin nouveau et de l'huile, la taxe des lévites, des chantres et des portiers, et ce qui était prélevé pour les prêtres. <sup>6</sup> Quand tout cela eut lieu, je n'étais pas à Jérusalem ; car, la trente deuxième année d'Artaxerxès, roi de Babylone, j'étais retourné près du roi. Au bout de quelque temps, j'obtins du roi la permission <sup>7</sup> de revenir à Jérusalem, et je m'aperçus du mal qu'avait fait Eliasib, en faveur de Tobie, en arrangeant une chambre pour lui dans les parvis de la maison de Dieu. <sup>8</sup> J'en éprouvai une grande douleur, et je jetai hors de la chambre tous les meubles de la demeure de Tobie. <sup>9</sup> Puis j'ordonnai qu'on purifiât les chambres, et j'y replaçai les ustensiles de la maison de Dieu, les offrandes et l'encens.

<sup>10</sup> J'appris aussi que les portions des lévites n'avaient pas été livrées, et que les lévites et les chantres chargés du service s'étaient enfuis chacun dans ses terres. <sup>11</sup> J'adressai des réprimandes aux magistrats, et je dis :

« Pourquoi la maison de Dieu est-elle abandonnée ? » Et je rassemblai les lévites et les chantres, et je les remis à leur poste. <sup>12</sup> Alors tout Juda apporta dans les magasins la dîme du blé, du vin nouveau et de l'huile. <sup>13</sup> Je confiai l'intendance des magasins à Sélémiás, le prêtre, à Sadoc, le scribe, et à Phadaïas, l'un des lévites, et je leur adjoignis Hanan, fils de Zachur, fils de Mathanias, parce qu'ils étaient reconnus fidèles. C'était à eux de faire les distributions à leurs frères.

<sup>14</sup> Souvenez-vous de moi, ô mon Dieu, à cause de cela, et n'effacez pas de votre mémoire les actes de piété que j'ai faits pour la maison de Dieu et pour son service !

<sup>15</sup> En ce temps là, je vis en Juda des hommes qui foulaient au pressoir pendant le sabbat, qui rentraient des gerbes, chargeaient sur des ânes même du vin, des raisins, des figues et toutes sortes de fardeaux, et qui les amenaient à Jérusalem le jour du sabbat ; et je leur donnai un avertissement lorsqu'ils vendaient leurs denrées. <sup>16</sup> De même les Tyriens demeurant à Jérusalem, apportaient du poisson et toutes sortes de marchandises, et les vendaient, le jour du sabbat, aux fils de Juda et dans Jérusalem.

<sup>17</sup> J'adressai des réprimandes aux grands de Juda et je leur dis : « Quelle est cette mauvaise action que vous faites, en profanant le jour du sabbat ?

<sup>18</sup> N'est-ce pas ainsi qu'ont agi vos pères, et n'est-ce pas à cause de cela que notre Dieu a fait venir tous ces malheurs sur nous et sur cette ville ? Et vous, vous augmentez encore sa colère contre

Israël en profanant le sabbat !... » <sup>19</sup> Ensuite, dès qu'il fit sombre aux entrées de Jérusalem, avant le sabbat, j'ordonnai de fermer les portes, et j'ordonnai qu'on ne les ouvrit qu'après le sabbat. De plus, je plaçai aux portes quelques-uns de mes gens afin qu'aucun fardeau n'entrât le jour du sabbat. <sup>20</sup> Alors les marchands et les vendeurs de toutes sortes de denrées passèrent la nuit une fois ou deux hors de Jérusalem. <sup>21</sup> Je les avertis, et je leur dis : « Pourquoi passez-vous la nuit devant la muraille ? Si vous le faites encore, je mettrai la main sur vous. » Depuis ce temps-là, ils ne vinrent plus pendant le sabbat. <sup>22</sup> Et j'ordonnai aux lévites de se purifier et de venir garder les portes pour sanctifier le jour du sabbat.

Souvenez-vous encore de moi, ô mon Dieu, à cause de cela, et épargnez-moi selon votre grande miséricorde !

<sup>23</sup> En ce même temps, je vis aussi des Juifs qui avaient établi chez eux des femmes azotiennes, ammonites, moabites. <sup>24</sup> La moitié de leurs fils parlaient l'azotien sans pouvoir parler judéen ; et de même pour la langue de tel et tel autre peuple. <sup>25</sup> Je leur adressai des réprimandes et je les maudis ; j'en frappai plusieurs, je leur arrachai les cheveux et je les adjurai au nom de Dieu, en disant : « Vous ne donnerez pas vos filles à leurs fils et vous ne prendrez pas de leurs filles pour vos fils ou pour vous. <sup>26</sup> N'est-ce pas en cela qu'a péché Salomon, roi d'Israël ? Il n'y avait pas de roi semblable à lui parmi la multitude des nations, il était aimé de son

Dieu et Dieu l'avait établi roi sur tout Israël ; mais les femmes étrangères l'entraînèrent, lui aussi, dans le péché. <sup>27</sup> Fallait-il donc apprendre à votre sujet que vous commettez ce grand crime et que vous péchez contre notre Dieu, en établissant chez vous des femmes étrangères ? »

<sup>28</sup> Un des fils de Joïada, fils d'Eliasib, le grand prêtre, était gendre de Sanaballat le Horonite ; je le chassai loin de moi.

<sup>29</sup> Souvenez-vous d'eux, ô mon Dieu, à propos de cette profanation du sacerdoce et des obligations sacrées des prêtres et des lévites !

<sup>30</sup> Je les purifiai de tout ce qui était étranger, et je remis en vigueur les règlements concernant les prêtres et les lévites, chacun dans son ministère, <sup>31</sup> et ce qui concernait l'offrande du bois à des époques déterminées, ainsi que les prémices.

Souvenez-vous-en en ma faveur, ô mon Dieu, pour mon bien !

**Sainte Bible néo-Crampon Libre**  
**The Holy Bible in French, néo-Crampon Libre**  
**translation**  
**Sainte Bible néo-Crampon Libre, une modernisation**  
**de la traduction catholique française de Crampon**  
copyright © 2022 CrossWire Bible Society

Language: français (French)

Une modernisation de la traduction catholique française de Crampon  
This translation is made available to you under the terms of the Creative Commons Attribution Share-Alike license 4.0.

You have permission to share and redistribute this Bible translation in any format and to make reasonable revisions and adaptations of this translation, provided that:

You include the above copyright and source information.

If you make any changes to the text, you must indicate that you did so in a way that makes it clear that the original licensor is not necessarily endorsing your changes.

If you redistribute this text, you must distribute your contributions under the same license as the original.

Pictures included with Scriptures and other documents on this site are licensed just for use with those Scriptures and documents. For other uses, please contact the respective copyright owners.

Note that in addition to the rules above, revising and adapting God's Word involves a great responsibility to be true to God's Word. See Revelation 22:18-19.

2022-11-11

---

PDF generated using Haiola and XeLaTeX on 11 Nov 2022 from source files dated 11 Nov 2022

07f7bf7c-1ce3-52e3-999f-41fc2e6dd849